

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 11

« Comment les citoyens pensent-ils le politique ? Récents développements théoriques et empiriques »

TALPIN Julien (Institut Universitaire Européen – Paris 8/CSU)
julien.talpin@iue.it

<p style="text-align: center;">Délibération et épreuves sensorielles. Une comparaison des processus de construction des raisonnements politiques ordinaires autour de deux cas de budget participatif</p>
--

Les recherches sur la compétence politique se sont récemment réorientées, pour s'intéresser plus directement à la construction de raisonnements politiques chez des citoyens ordinaires¹. La faible connaissance du monde politique, la difficulté à situer des candidats ou des propositions sur l'axe droite-gauche, l'instabilité et l'incohérence des préférences ont été très largement repérées, et constituent un acquis pour la discipline². Les recherches se sont ainsi recentrées autour d'une problématique différente, soulevant la question : comment les citoyens peuvent-ils construire des raisonnements politiques relativement cohérents à partir d'un stock de connaissances politiques aussi limité ? Comment font-ils autant avec si peu, arrivant ainsi à une certaine intelligibilité de l'univers politique ? Ces interrogations sont apparues dans des champs de recherches assez différents, allant de la linguistique à la psychologie sociale et à la science politique³. Une des réponses apportée – issue principalement de la psychologie cognitive et expérimentale – est que les citoyens ont largement recours à des raccourcis cognitifs ou des heuristiques, qui leur permettent de mettre du sens dans une réalité complexe, et ainsi formuler des jugements politiques relativement sophistiqués, sans connaître toute la chaîne causale menant d'une cause à un effet par exemple⁴. Outre l'approche cognitive, qui présente de nombreuses limites, notamment d'un point de vue épistémologique, il semble que les conditions contextuelles et procédurales jouent un rôle décisif dans la construction des jugements politiques des citoyens. Si les individus les plus démunis sont souvent incapables de répondre (correctement) à des sondages, des raisonnements politiques peuvent émerger dans d'autres contextes, liés à des

¹ Cf. L. Blondiaux, « Mort et résurrection de l'électeur rationnel », *Revue française de science politique*, 4- (5), 1996, p. 753-791.

² Cf. P. Converse, « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », in D. Apter, dir., *Ideology and Discontent*, New York, Free Press, 1964; and *ibid.*, « Attitudes and Non-attitudes: Continuation of a Dialogue », in E. R. Tufté, dir., *The Quantitative Analysis of Social Problems*, Reading, Mass: Addison-Wesley, 1970; D., Gaxie, *Le cens caché*, Paris, Seuil, 1978 ; P., Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

³ Cf. M. Sadoun, « Faut-il être compétent ? », *Pouvoirs*, 120, 2006, p. 57-69.

⁴ Cf. P. Conover, S. Feldman, «Candidate Perception in an ambiguous world: campaigns, cues, and inference processes», *American Journal of Political Science*, 33, 1989, p. 912-940; V. Ottatti, R. Wyer, « The cognitive mediators of political choice : toward a comprehensive model of political information processing », in J. Ferejohn & J. Kuklinski, dir., *Information and Democratic Processes*, Urbana, University of Illinois Press, 1990, p. 186-216; P. Sniderman, R. Brody, P. Tetlock, *Reasoning and Choice. Explorations in Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991; P. Conover, S. Feldman & A. Miller, « Where is the Schema ? Critiques », *American Political Science Review*, 85 (4), 1991.

discussions politiques en petit groupes⁵. Alors que certains individus apparaissent incapables de parler politiquement en public, dans des contextes plus intimes ou plus privés ils peuvent se permettre de formuler des raisonnements directement politiques⁶.

Cette communication s'inscrit dans ce programme de recherche en interrogeant les conditions sociales et institutionnelles de production de raisonnements politiques chez les citoyens ordinaires. Comment les individus développent-ils leur intelligibilité du politique à partir de la participation directe au sein d'institutions de démocratie participative ? Est-ce que des facteurs contextuels liés aux conditions de formulation et d'expression des raisonnements politiques – tels l'engagement au sein d'un dispositif participatif – permettent de compenser les effets standard du stock de connaissance politique ? Cette « compensation » passerait principalement, dans les cas étudiés, par des processus de montée en généralité. En partant de cas concrets, de problèmes vécus, des citoyens vont parfois être amenés à construire des raisonnements politiques assez sophistiqués. Ainsi, s'ils sont certainement peu à même d'émettre immédiatement des raisonnements politiques complexes quand ils sont confrontés à des questions générales de sondages, ils semblent pouvoir construire des jugements proprement politiques découlant de l'expérience ordinaire, en usant des catégories plus morales politiques, exprimées dans un langage souvent émotif ou pratique.

La montée en généralité, cette capacité à formuler un raisonnement politique à partir d'un problème personnel, n'est pourtant pas donnée en tant que telle. Les cas de budgets participatifs étudiés sont loin de conduire systématiquement les citoyens vers la formulation de raisonnements politiques. Souvent au contraire, les discussions demeurent extrêmement pratiques, centrées sur des problèmes concrets, sans qu'aucune montée en généralité ne s'opère, ni que les problèmes politiques liées à la question traitée soient évoqués. La politique apparaît plus souvent comme un repoussoir, les institutions participatives ne devant pas, aux yeux des citoyens, devenir des espaces politiques. Parfois néanmoins, des raisonnements politiques émergent au sein de ces institutions, et ce sont les conditions institutionnelles, sociales et politiques d'élaboration des raisonnements politiques des citoyens qui nous intéresseront ici. A partir de deux enquêtes ethnographiques de deux ans menées au sein d'institutions de budgets participatifs à Séville et Morsang-sur-Orge (banlieue parisienne), la présente communication vise à analyser deux processus de construction de raisonnement politiques in situ.⁷ Des cas de budgets participatifs apparaissent en effet comme des terrains idéaux pour étudier la construction des raisonnements politiques ordinaires dans la mesure où ils ont pour objectif de compenser procéduralement les effets du stock de connaissance politique en élargissant les registres légitimes d'expression publique (en promouvant notamment le recours aux émotions et sensations individuelles) afin d'inclure des individus faiblement socialisés politiquement.

Les cas étudiés offrent ainsi deux voies alternatives dans la construction des jugements politiques des acteurs, issues de la culture politique et du cadre institutionnel dans lesquels ils s'inscrivent. D'un côté, le cas français – où la délibération est centrale – s'appuie principalement sur la mobilisation du savoir d'usage par les acteurs, ayant ainsi recours à des témoignages personnels ou à des anecdotes, c'est-à-dire à des discours relativement modalisés et chargés émotionnellement. C'est dès lors la question de la mutualisation de ce savoir

⁵ Cf. W. Gamson, *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; S. Duchesne & F. Haegel, « Avoiding or Accepting conflict in public talk », *British Journal of Political Science*, 37 (1), 2007, p. 1-22.

⁶ Cf. N. Eliasoph, *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in their Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

⁷ L'enquête de terrain a permis d'observer 49 réunions publiques du BP à Morsang-sur-Orge et 21 à Séville. J'ai également effectué pour chaque cas une dizaine d'entretiens de type récit de vie avec des citoyens participants. Enfin, pour le cas de Morsang-sur-Orge, j'ai effectué un stage de 4 mois, d'octobre 2005 à janvier 2006, conçu comme une période d'observation participante, à la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative, qui coordonne les dispositifs participatifs de la ville.

nécessairement situé qui se pose pour parvenir à une argumentation collective et à un raisonnement politique. De l'autre, le cas Sévillan laisse une grande place aux expériences sensorielles dans la formation des jugements politiques. Dans le cadre du budget participatif, les citoyens sont en effet amenés à se « se rendre sur le terrain », « voir de leur propre yeux », via des « visites » institutionnalisées. Ces moments sont autant d'épreuves sensorielles pour les acteurs, qui vont parfois éprouver des « chocs moraux » à la vue de certaines situations. La mise en discours de ces expériences a été l'occasion d'étudier le type de raisonnements politiques qui en découlent, et de les comparer à ceux plus médiatisés où seul le discours (même s'il est porteur d'émotions) est mobilisé. Une des conclusions de l'enquête est ainsi que l'élargissement des modes de formation du jugement politique (à des expériences sensorielles, et notamment le recours à la vision directe par les acteurs) permet à la fois une plus grande empathie mais également une politisation plus aisée et plus directe que lorsque les expériences sont uniquement rapportées discursivement.

1. Deux expériences de budget participatif en Europe : Elargir les registres d'expression publique légitime

On présente souvent les dispositifs participatifs comme des lieux d'hybridations des savoirs, où les connaissances des experts, élus, citoyens et militants pourraient s'enrichir mutuellement, s'additionner, pour parvenir à de meilleurs choix collectifs⁸. Si une telle hypothèse nous paraît en partie pertinente – bien qu'elle reste à démontrer de façon plus précise empiriquement – elle apparaît néanmoins trop englobante, trop peu sensible à la diversité des dispositifs participatifs et aux savoirs qu'ils cherchent à mobiliser. Il nous semble qu'on peut distinguer les instances de participation selon le type de savoirs auxquels elles font appel et, en creux, selon la conception de la compétence civique qui les sous-tendent⁹.

D'un côté, les institutions qu'on pourrait qualifier de platoniciennes – en référence à la conceptualisation platonicienne de la compétence politique – dispensent une formation préalable aux citoyens, confrontés à des panels d'experts présentant les tenants et les aboutissants de la question en débat. Il s'agit essentiellement des conférences de consensus, jurys citoyens, et de certains sondages délibératifs. La conception du citoyen ici engagé est celle d'un homme sans qualités, d'un profane, sans compétences spécifiques sur la question et qui n'apportera aucune connaissance nouvelle, mais qui possède suffisamment de bon sens – « la chose du monde la mieux partagée » disait Descartes – de sens commun ou de sagesse pratique pour trancher le problème dans le sens de l'intérêt général. La compétence politique est universelle, parce qu'accessible à tous, mais latente, inexploitée, et la formation que suivent les citoyens leur permet de la mettre à jour afin d'exprimer un jugement éclairé. Cette perspective est en partie élitiste dans la mesure où elle considère que les citoyens doivent être initialement formés, acquérir certaines compétences et savoirs techniques, avant de pouvoir s'exprimer convenablement. Il s'agit d'ailleurs en général de controverses techniques ou scientifiques, pour lesquelles les experts sont partagés – dans le cadre de l'incertitude propre à la société du risque¹⁰ – et qui impliquent par conséquent un arbitrage politique. Les

⁸ M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 1999.

⁹ Il s'agit ici de deux idéaux-types, dont certains cas et dispositifs réels se rapprochent, sans que la frontière entre les deux soit parfaitement étanche. Il est toujours possible de mobiliser d'autres types de savoirs et de compétences au sein d'un certain type de dispositif, bien que l'agencement institutionnel incite à recourir à certaines ressources plutôt que d'autres.

¹⁰ Cf. U. Beck, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris, 2001.

participants, sélectionnés généralement par tirage au sort, ne sont pas sensés réorienter les décisions publiques en y incluant de nouveaux savoirs, mais trancher tel que le font en général les professionnels de la politique. Compte tenu du caractère controversé et incertain de la question, on estime que l'inclusion d'un panel de citoyen dans le processus décisionnel (souvent de manière essentiellement consultative néanmoins) accroît la légitimité de décisions difficiles à prendre et assure une transparence écartant les critiques de partialité (liées à l'influence de lobbys, de groupes d'intérêts, etc.) qui pourraient entacher la décision.

D'autres dispositifs participatifs, généralement ancrés au niveau local, peuvent au contraire être qualifiés d'aristotéliens, dans la mesure où ils reposent sur l'inclusion de savoirs citoyens spécifiques et préexistants dans les processus de décision publique. Il s'agit de dispositifs de démocratie locale tels les conseils de quartier, les budgets participatifs, les agendas 21 locaux, toutes les formes de concertation dans le cadre de projets d'aménagement urbain, des débats publics, etc. Ce type de dispositif fait appel à une expertise citoyenne tirée d'une pratique directe des problèmes à résoudre. Cette expertise peut être issue d'une pratique associative préalable qui a permis d'acquérir des compétences pointues sur une question précise. On pense ici à l'inclusion des savoirs militants et de l'expertise ou de la contre-expertise associative dans le cadre de controverses techniques ou scientifiques¹¹. L'expertise citoyenne peut également venir d'une pratique des problèmes liée à la vie quotidienne des individus. On parlera alors de savoir d'usage. La conception du citoyen ici engagé est celle d'un expert de la vie quotidienne, qui par sa pratique répétée du territoire possède des compétences propres qui font généralement défaut aux experts et aux élus, à qui l'on reproche d'être coupés des réalités du terrain. Dans les deux cas (expertise associative et savoir d'usage), le citoyen, loin d'être sans qualités, est porteur de connaissances propres, jusque là inexploitées, qui permettraient de faire émerger de nouveaux problèmes, d'apporter un éclairage différent et des solutions innovantes à des questions précises et ainsi d'améliorer les choix collectifs. La conception de la compétence politique est ici aussi universaliste, mais dans un sens différent du précédent, dans la mesure où chaque individu en tant qu'il joue différents rôles sociaux (celui d'habitant, d'usager des services publics ou des transports en commun, de salarié, militant associatif, parent, etc.) possède des compétences et des savoirs propres. L'universalisation de la compétence politique ne tient plus ainsi au bon sens mais à une pratique universelle du monde commun. L'idée ici est que plusieurs têtes pensent mieux qu'une seule et que l'addition et la confrontation des expertises pratiques et des savoirs d'usages respectifs permettent un élargissement cognitif à même de rationaliser les décisions publiques. Les questions pour lesquelles ce type de compétence est mobilisé relèvent en général de choix politiques locaux ayant un impact direct sur la vie quotidienne des citoyens. C'est à ce second type de dispositifs – qualifié d'aristotélien – qu'on a choisi de s'intéresser ici, afin de centrer la recherche sur construction de raisonnements politiques par des citoyens ordinaires à partir de problèmes locaux non-immédiatement politiques. Plus précisément, la recherche est centrée sur deux cas de budgets participatifs, où la mobilisation des savoirs citoyens a un impact décisionnel direct, dans la mesure où elle a pour vocation de se traduire en terme de choix budgétaires municipaux. Des cas de budgets participatifs apparaissent en effet comme des terrains idéaux pour étudier la construction des raisonnements politiques ordinaires dans la mesure où ils ont pour volonté de compenser procéduralement les effets du stock de connaissance politique en élargissant les registres légitimes d'expression publique (en promouvant notamment le recours aux émotions et sensations individuelles) afin d'inclure des individus faiblement socialisés politiquement. Le choix de cas français et espagnol a été

¹¹ Cf. L. Blondiaux & L. Michel, « L'expertise en débat : jeux d'acteurs et conflits de savoirs autour d'un débat public local dans le lot », in F. Cantelli, et al., dir., *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, p. 181-201 ; G. Le Naour, « Devenir experts : des toxicomanes partenaires de l'action publique auprès des usagers de drogue à Marseille », in *Ibid*, p. 61-78.

motivé par la volonté d'évaluer l'impact de la culture politique (nationale et locale) sur le type de dispositifs mis en place et le type de savoirs qui en découlaient. Les cas ont également été choisis pour leur caractère hautement décisionnel au sein de l'univers des budgets participatifs européens¹².

A Morsang-sur-Orge, ville de 20 000 habitants située à 20 Km au sud de Paris, administrée successivement par trois maires communistes depuis la Libération, c'est la rhétorique de la proximité qui prime. Des raisons à la fois nationales et locales ont ainsi conduit la majorité municipale à mettre en place, à partir de 1998, des enveloppes de quartier d'un montant de 60 000 euros, et à partir de 2001 à mettre tout le budget municipal d'investissement en discussion avec les citoyens. Au niveau local, c'est la remise en cause de la domination électorale communiste aux élections municipales de 1995, où l'opposition de droite faillit l'emporter, qui poussa les élus à se remettre en question et à chercher à institutionnaliser un rapport plus direct avec la population. Plus largement, c'est le sentiment de désintéret et de désenchantement vis-à-vis de la chose publique, voire de « crise de la représentation », qui a également insufflé ces innovations institutionnelles. La question du savoir citoyen apparaît centrale dans la justification de la démarche participative, certains élus faisant référence à « l'expertise d'usage des habitants » et faisant plus généralement preuve d'une grande modestie politique. Un discours récurrent insiste ainsi sur le fait que « les élus ne savent pas tout », qu'ils « ne savent pas forcément répondre à toutes les questions » et que « les habitants peuvent les aider à résoudre les problèmes collectivement. » Les mots sont importants ici. On a ainsi remarqué qu'à Morsang-sur-Orge c'est la figure de l'habitant qui est mobilisé par les instigateurs du processus participatif. « L'habitant » ce n'est pas exactement le citoyen ou l'usager, c'est avant tout un praticien du territoire, de la ville et de son quartier en particulier¹³.

Séville, ville Andalouse de plus de 700 000 habitants, incarne depuis 2003 la plus grande expérience de budget participatif municipal en Europe. Cette innovation démocratique est issue du pacte de gouvernement passé entre le PSOE (Parti Socialiste) et *Izquierda Unida* (IU, issue du Parti Communiste espagnol), cette dernière faisant du BP un axe central de son programme municipal. Le BP sévillan, compte tenu de la taille de la ville, s'articule autour d'une multitude d'institutions au niveau des quartiers, des arrondissements et de la ville dans son ensemble. Via l'organisation d'un cycle annuel les propositions discutées et votées au niveau micro local remontent – par l'élection de délégués – jusqu'au niveau municipal, afin d'être intégrées au budget de la commune. La démocratie participative est ici cadrée d'une manière directement politique. Le BP est ainsi vu par ses instigateurs sévillans comme un compromis entre démocratie directe et représentative, ayant pour fonction l'inclusion des groupes généralement exclus des processus de décision publique, la promotion de la justice sociale au travers une forme de discrimination positive territoriale, et l'éducation civique des citoyens par la participation politique directe. A Séville la figure du participant s'incarne dans celle du « voisin » (« *vecino* » en espagnol), qui possède à la fois un enracinement territorial local et une forme de politisation, le terme étant issu du *movimiento vecinal*, mouvement

¹² Pour une analyse plus précise des processus décisionnels au sein de budgets participatifs européens, voir J. Talpin, « Who governs in participatory democracy institutions? The limited impact in municipal participatory budgets » in P. Dewitt, P.-B. Pilet, H. Reynaert et K. Steyvers, dir., *Towards DIY-Politics. Participatory and Direct Democracy at the Local Level in Europe*, Bruges, Vanden Broele, 2007; pour une présentation plus globale, voir G., Allegretti & C., Herzberg, « Participatory Budgets in Europe: between efficiency and growing local democracy », Transnational Institute and the Centre for Democratic Policy-Making, TNI Briefing Series, No. 2004/5, 2005.

¹³ Sur la figure de l'habitant, voir C. Neveu, *Citoyenneté et espace public : habitants, jeunes et citoyens dans une ville du nord*, Villeneuve-d'Ascq, [Presses universitaires du Septentrion](#), 2003.

social orienté à gauche qui joua un rôle important dans la chute du franquisme dans les années 1970¹⁴.

Deux points méritent d'être précisés pour ce qui nous intéresse ici. Tout d'abord, la discussion publique n'a pas le même rôle dans les deux dispositifs participatifs. A Séville, notamment compte tenu de la taille importante de la ville, des mécanismes de délégation et d'agrégation ont dû être mis en place, réduisant la place de la discussion publique. A Morsang-sur-Orge, au contraire, c'est à l'épreuve de la discussion collective que se construisent les projets des habitants, qui sont ensuite intégrés au budget municipal. Pour avoir une chance de devenir politique publique, une proposition doit être justifiée, défendue par la force des arguments devant l'assemblée de quartier pour convaincre le groupe de sa pertinence pour la collectivité. C'est au cours de cette délibération¹⁵ que des savoirs citoyens et des compétences spécifiques doivent être mobilisés afin de soutenir les propositions avancées. L'étude comparative de ces deux cas permettra ainsi d'évaluer le rôle de la discussion collective dans la construction de raisonnements politiques.

Il faut ensuite noter que la composition du public est assez distincte dans les deux cas étudiés. A Morsang-sur-Orge, le public apparaît relativement homogène, composé principalement d'habitants de classe moyenne-basse, peu politisés ou engagés dans le milieu associatif local (FCPE, Secours Populaire, etc.). La spécificité des discussions publiques morsangaises vient de la participation active des élus municipaux, qui jouent un rôle actif dans l'organisation, le cadrage et la politisation des discussions, apportant ainsi leurs propres compétences dans les débats. A Séville, les citoyens plus impliqués sont souvent très politisés (membre du Parti Socialiste ou de *Izquierda Unida*, et d'associations de voisins également très politisées) et se retrouvent en interaction plus ou moins régulière avec des acteurs très peu politisés, issus de milieux sociaux beaucoup plus modestes. Là encore le type de savoirs mobilisés et la construction de raisonnements politiques qui en découle sont assez différents d'un cas à l'autre.

II. Le paradoxe de la démocratie participative : quand le pouvoir décisionnel des citoyens évince le politique

A la question comment les citoyens pensent-ils le politique, la réponse la plus évidente au regard des cas étudiés ici, est qu'ils le pensent peu et difficilement. Les cas de budgets participatifs étudiés sont loin de conduire systématiquement les citoyens vers la formulation de raisonnements politiques. Souvent, au contraire, les discussions demeurent extrêmement pratiques, centrées sur des problèmes concrets, sans qu'aucune montée en généralité ne s'opère, ni que les problèmes politiques liés à la question traitée soient évoqués. La politique apparaît le plus souvent comme un repoussoir, les institutions participatives ne devant pas, aux yeux des citoyens, devenir des espaces politiques. Les dispositifs participatifs ne seraient ainsi pas si différents d'autres espaces d'interaction entre citoyens ordinaires, où la

¹⁴ Cf. L. Desfor Edles, «Rethinking the democratic transition: A culturalist critique and the Spanish case», *Theory and Society*, 24, 1995; J. Benedicto, «Démocratie, citoyenneté et culture politique: la transition démocratique en Espagne», in D. Céfai (dir.) *Cultures Politiques*, PUF, Paris, 2003.

¹⁵ On entend par délibération un certain type d'interaction discursive, au cours de laquelle des acteurs échangent des arguments de manière raisonnée en vue de prendre une décision collective. On ne parlera pas, à ce titre, de dispositifs délibératifs, mais participatifs, dans la mesure où la délibération n'est pas attachée en tant que telle au cadre institutionnel mais peut émerger au cours des interactions entre les acteurs. La délibération ne sera ainsi qu'une séquence discursive d'un type spécifique, un moment ; les acteurs oscillant entre différents registres au cours de la discussion. Cette définition restrictive semble en effet plus heuristique. Pour une définition assez proche voir B. Manin, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le débat*, 1985, p. 72-93.

politisation demeure un phénomène rare¹⁶. Loin des espoirs parfois radicaux qu'il a fait naître, le budget participatif ne serait que rarement un espace de politisation pour les citoyens ordinaires. L'évitement du politique déjà repéré dans d'autres contextes serait redoublé dans le cas du budget participatif. Dans la mesure où de véritables choix budgétaires ayant un impact direct sur la vie des participants sont en jeu, il ne faudrait pas perdre de temps à parler politique. Paradoxalement, de par son pouvoir décisionnel direct, le budget participatif n'inciterait pas à des discussions générales, conflictuelles et politiques.

La plupart des participants aux budgets participatifs étudiés offrent ainsi une définition non politique de la démocratie participative. A la lumière des entretiens effectués, le BP n'est pas un instrument politique et ne doit pas le devenir. Ce jugement est d'autant plus tranché que les participants n'ont qu'une faible socialisation politique et sont issus de catégories populaires. Ainsi à la question : « à vos yeux, le BP est-il un processus politique ? » Carmen, participante régulière du BP sévillan répondit : « j'aimerais que ça ne soit pas trop politique. J'aimerais le voir comme quelque chose qui appartient aux gens ordinaires, aux voisins ... une personne qui vit dans un quartier sait ce qui manque dans son quartier. Un homme de bureau ne peut savoir ce qui manque à ton quartier ... J'aimerais que ça ne soit pas politique et j'espère qu'avec le temps ça deviendra vraiment ce que ça doit être¹⁷. » De la même façon, Nicole, à Morsang-sur-Orge : « Y a un intérêt général, on se bat pour cet intérêt, et puis voilà. Qu'on soit communiste, de droite, de gauche, de n'importe quel bord, à partir du moment où vous dites qu'il y a un intérêt commun, et qu'on y voit son avantage, et bien on fonce. Il ne faut pas que la politique vienne bloquer tout cet investissement des gens¹⁸. » Ainsi, le politique pourrait empêcher l'engagement citoyen au sein du BP en divisant les participants, là où il ne devrait y avoir que l'intérêt général de la communauté locale.

Cette définition apolitique de l'engagement participatif se retrouve au cœur même des règles implicites régulant les interactions discursives entre participants au sein des assemblées du BP. Ainsi, la politique, comprise comme politique politicienne, est exclue des réunions du BP, sous peine de lourdes sanctions symboliques de la part des autres participants (critiques acerbes, attaques ad hominem, ridiculisation, ...)¹⁹. Les réunions du BP visent à discuter de l'intérêt général de la communauté locale, pas de « politique politicienne. » On peut à cet égard évoquer un exemple paradigmatique, issu d'une réunion publique de Morsang-sur-Orge. Un groupe de femme s'est constitué – toute habitante du même quartier – afin de promouvoir la réhabilitation d'un parc de la ville. Ce parc, jugé « dangereux pour les enfants », fut ainsi à l'origine d'une mobilisation collective, ces femmes organisant un porte-à-porte afin d'obtenir le soutien des habitants. Bien qu'il s'agissait de recueillir des signatures, Tatiana, une des leaders de ce groupe auto-qualifié de « gang des mamans », précisa clairement en réunion publique : « mais ceci n'est pas une pétition. » Cadrer leur mobilisation sous la forme d'une campagne de pétition, aurait signifié opposer une partie de la communauté à une autre, et en particulier, contre la municipalité, ainsi rendu responsable de l'état du parc. Il était ainsi souhaitable – d'un point de vue stratégique, mais également d'un point de vue pragmatique (un tel cadrage aurait rendu la plainte déplacée dans la situation

¹⁶ Il s'agit d'un constat désormais admis par la discipline, cf. P. Conover, D. Searing, & I. Crewe, « The Deliberative Potential of Political Discussion », *British Journal of Political Science*, 32, 2002, p. 21-62 ; S. Duchesne, F. Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation ». *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, 2004, p. 877-904 ; K. Cramer Walsh, *Talking about Politics, Informal Groups and Social Identity in American Life*, Chicago, Chicago University Press, 2004.

¹⁷ Entretien avec Carmen C., Seville, 20.06.2005.

¹⁸ Entretien avec Nicole C., Morsang-sur-Orge, 24.02.2006.

¹⁹ Sur le rejet des postures ouvertement politiques au sein des assemblées du BP voir J. Talpin, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de la participation au sein de dispositifs participatifs. » *Politix*, 19 (75), p. 13-31.

d'une réunion de BP) – d'éviter un cadrage trop politique. Comme elle le précisa par la suite en entretien : « une pétition, je sais pas ... ça fait trop politique²⁰. »

La politique ne concernerait ainsi pas directement les citoyens, et n'aurait pas à entrer en compte quand il s'agit de l'intérêt général local. Au contraire, politique et intérêt général sont bien souvent opposés dans les représentations des participants. Le politique apparaît comme un domaine réservé à certains, où les citoyens ordinaires n'ont pas vocation à s'aventurer. Une distinction assez nette entre les deux cas mérite néanmoins d'être opérée. A Morsang-sur-Orge, où les élus municipaux participent directement aux réunions du BP, le rôle de politisation leur incombe quasi naturellement. Ils invoquent ainsi régulièrement dans les assemblées du BP « la politique du gouvernement », « la mondialisation », « le libéralisme » ou « le ministre de l'intérieur » (Nicolas Sarkozy à l'époque), pour imputer des responsabilités aux problèmes quotidiens vécus par les citoyens. Un extrait illustrant ce travail de politisation, et la division des rôles ainsi construite entre élus et citoyens, mérite d'être évoqué :

François: «J'habite à Morsang depuis mois et je n'avais jamais eu autant de problèmes dans toute ma vie. Ma voiture a été cambriolée deux fois [...] et j'aimerais bien savoir quels sont vos plans niveau sécurité? »

Le maire, invoquant immédiatement le rôle de l'Etat: «C'est l'Etat qui est en charge de la sécurité des citoyens. On se bat pour avoir plus de moyens localement, pour obtenir plus de policiers dans la commune, mais ça n'est pas facile. On a même été reçu par M. Sarkozy, pour demander plus de moyens, mais il ne s'est rien passé depuis ses promesses. Il dit en permanence que le nombre de policiers augmente, mais ça n'est pas vrai partout. Il faut se battre pour obtenir plus de moyens. »

François, pas franchement convaincu: «Vous dites que c'est une bataille entre vous et eux [le gouvernement] ? »

Le maire: «Non! Pas 'vous', entre nous et eux!»

François: «D'accord, mais moi ce que je vois, c'est qu'au final rien ne bouge!»

Le maire: «C'est en luttant ensemble qu'on sera capable de changer les choses [...]»

François, de plus en plus agressif: «Ok, mais vous êtes là pour nous représenter, moi je ne vais pas aller voir Sarkozy moi-même.»

Le maire: «Non, on doit y aller tous ensemble. Quand on a été voir Sarkozy, des habitants sont venus avec moi, portant une pétition de plusieurs milliers de signatures. Et je peux vous dire que ça a créé un autre rapport que si j'y avais été toute seule !»

François: «Donc concrètement il faut attendre d'être vole pour que quelque chose soit fait.»

Le maire: «Ce dont on a besoin c'est de davantage de moyens. C'est la même chose avec la façon dont la décentralisation a été faite le gouvernement : plus de compétences, mais avec de moins en moins de moyens. C'est vraiment injuste ! L'autre jour j'étais à Paris et il y avait un policier à tous les coins de rue ... et nous il faut vraiment qu'on se batte pour en obtenir un.»²¹

On voit bien ici le rôle joué par les élus locaux à Morsang-sur-Orge, qui généralisent et politisent la discussion à partir d'un cas concret. La discussion passa ainsi d'un registre d'interpellation – « J'ai été cambriolé, que pouvez-vous faire ? » - à un registre plus critique – « c'est la responsabilité du gouvernement. » Les élus locaux cherchent ainsi à conscientiser les citoyens et à les mobiliser en opposant la communauté locale aux autres échelons administratifs (en particulier quand ceux-ci sont dirigés par des partis politiques adversaires)

²⁰ Entretien avec Tatiana R., Morsang-sur-Orge, 09.12.2005.

²¹ Compte rendu d'observation, Comité de quartier Robespierre, Morsang-sur-Orge, 01.10.2005.

²². De façon paradoxale, en dépit de la volonté des élus d'utiliser le BP comme un moyen de conscientisation des masses, il semble que la montée en généralité ne suffise pas à susciter un raisonnement politique chez les citoyens. A l'image du participant précédent, la politisation opérée par les élus a souvent pour effet de confiner les citoyens dans un rôle d'habitant apolitique. Si les élus peuvent se permettre d'exprimer des jugements politiques, de critiquer le ministre de l'intérieur ou l'Europe de Bruxelles, il apparaîtrait déplacé que les citoyens en face se même. On le verra plus loin, c'est davantage suite à des « chocs moraux » ou des « épreuves sensorielles » qu'une amorce de politisation peut s'opérer.

A Séville, les conseillers municipaux ne participent pas au BP, mais la politisation des discussions et l'émergence de raisonnements politiques chez les citoyens n'en sont pas forcément plus aisées. Comme à Morsang-sur-Orge, la définition des rôles que les participants doivent endosser au sein de ces institutions participatives est très largement apolitique. On demande essentiellement aux citoyens d'évaluer techniquement la pertinence d'une proposition budgétaire ou d'un projet, pas de construire des raisonnements politiques sophistiqués. L'exemple le plus paradigmatique, parce que limite, de l'attitude attendue des citoyens, est fourni par Javier, participant hautement politisé, et qui a pourtant souvent du endosser le rôle d'habitant ou d'usager, plus que celui de militant.

Je fus extrêmement surprise quand je vis Javier – mari de la conseillère municipale en charge du BP, Paula Garvin, membre historique du PC Andaloux et qui a joué un rôle direct dans la conception du BP sévillan – décida de se porter candidat au poste de délégué du BP pour son quartier. Il n'eut aucun problème à être élu. Quand je lui ai demandé pourquoi il avait décidé de se présenter, il me répondit : « C'est la meilleure façon de voir comment ça marche en pratique et je voulais avoir l'expérience visuelle de ce que c'est d'être délégué. » Je suivis son groupe – formé des délégués de quartier et de quelques fonctionnaires municipaux – lors de la visite sur le terrain organisée afin d'évaluer les propositions faites par les citoyens pour le quartier. Je fus extrêmement surpris de son rôle actif dans l'évaluation de la viabilité des propositions, même des plus triviales. Ainsi, au sujet d'une proposition de créer un ralentisseur, il demanda à un des urbanistes les accompagnant : « est-ce que c'est vraiment possible de mettre un ralentisseur ici ? C'est pas dangereux ? Et les bus pourront toujours passer ? » Loin du rôle de militant communiste que je lui connaissais, il n'essaya pas de politiser la discussion en évaluant la proposition au regard des besoins fondamentaux de la population. Connaissant précisément l'objectif de telles visites de terrain (il joua un rôle central dans leur création), il prit le rôle approprié, celui de citoyen évaluant si une proposition est viable techniquement et si elle nécessite un investissement public. Quand il parlait en aparté à certaines personnes qu'il connaissait (à moi ou aux fonctionnaires municipaux) le remettait son chapeau de militant et évoquait les dernières évolutions des rapports de force politiques internes au sein de l'administration municipale.

Je fis l'expérience de ce rejet de la politique dans les coulisses, afin de garder un rôle apolitique dans les interactions publiques, à de maintes reprises, notamment au cours des visites de terrains que je pu effectuer avec d'autres groupes. Souvent, lorsque les participants conversaient avec moi ils évoquaient des questions proprement politiques, liées à la situation des partis sévillans ou aux enjeux politiques soulevés par la participation citoyenne. Mais quand le groupe interagissait collectivement, et donc publiquement, la politique était

²² Le maire évoqua ainsi la mobilisation des citoyens sur la question de la sécurité, certains d'entre eux l'accompagnant lors de son entrevue avec le Ministre de l'Intérieur. Ce type de mobilisation, marquant une solidarité élus/citoyens s'est également produite au sujet de la construction d'une maison de retraite dans la ville, ou de l'opposition à la création d'un couloir aérien dans le ciel morsaintois.

soigneusement laissée de côté afin de se concentrer sur l'évaluation concrète des propositions d'investissement.

On le voit ainsi, l'émergence de raisonnements politiques à partir de problèmes personnels est loin d'être automatique. Bien au contraire, la règle, dans le cas des budgets participatifs étudiés, est le rejet ou simplement l'esquive et le confinement du politique dans les coulisses ou en dehors de la sphère d'intervention citoyenne. Les discussions collectives apparaissent ainsi le plus souvent comme une succession de propositions indépendantes les unes des autres, une juxtaposition d'idées et d'opinions qui ne sont pas reliées entre elles, noyées dans le flot de la conservation, qui s'apparente ainsi à une discussion consensuelle, sans opposition, conflit, ni clivage, où le politique a bien du mal à se frayer un chemin. En général, la discussion collective n'est donc pas suffisante pour permettre à des citoyens ordinaires de formuler des raisonnements politiques. Les budgets participatifs, qui auraient pu apparaître comme des espaces idéaux de politisation individuelle et collective, redoublent l'évitement du conflit propre aux interactions en public dans la mesure où leur objectif même – faire participer les citoyens aux choix budgétaires municipaux – poussent les participants à évoquer des problèmes concrets, proposer des solutions viables, finançables et réalisables et ainsi à avoir un impact direct sur les politiques publiques locales, plus qu'à discuter politique et à faire émerger les clivages implicites gisant derrière les choix d'orientation budgétaire.

On va le voir néanmoins, quand des expériences sensorielles entrent en jeu, par le biais du témoignage ou de la vision directe, une politisation des discussions devient possible. C'est à partir de l'analyse de « moments sensibles²³ », de crises ou d'épreuves, qu'on va voir le politique émerger dans les conversations de citoyens ordinaires. Les moments d'épreuves sont en effet, dans la sociologie pragmatiste, les moments où les lignes et les frontières sont tracées²⁴. La crise révèle la règle, car elle émerge quand la frontière a été transgressée, quand une faute grammaticale a été commise. Ces moments d'épreuve sont d'autant plus vifs qu'ils ont à voir avec les sens et les émotions des participants.

III. Témoignages et épreuves sensorielles dans l'émergence des raisonnements politiques

L'émergence de raisonnements politiques est difficile et rare au sein des dispositifs participatifs. Pourtant, exceptionnellement, la politique fait irruption au sein de ces institutions. On a remarqué par nos observations répétées que c'est souvent à partir d'épreuves sensorielles – directes ou médiatisées par le langage ou des images – ou de « chocs moraux²⁵ » que les citoyens ordinaires s'engagent dans des raisonnements politiques, individuels ou collectifs. De façon paradoxale, c'est l'expérience la plus idiosyncratique de l'expérience sensible qui serait à la source des raisonnements politiques les plus sophistiqués chez les citoyens ordinaires. On a ainsi repéré deux façons de susciter des raisonnements politiques chez les citoyens, issus respectivement des deux cas étudiés. A Morsang-sur-Orge, c'est souvent par l'intermédiaire de témoignages et de récit d'expériences vécues que la politique pouvait émerger dans les discussions collectives. A Séville, si les témoignages

²³ Cf. S. Duchesne, F. Haegel, « La politisation des discussions », *op. cit.*, p. 884. Une différence importante distinguant notre approche de celle de l'étude des « moments sensibles » issus des focus groups, est que la méthode ethnographique permet d'analyser des moments de crise et d'épreuve réels et non suscités artificiellement par un modérateur. Cette approche, si elle est dès lors tributaire de l'émergence ou non de moments sensibles, permet notamment d'étudier les conditions sociales, politiques et institutionnelles d'émergence de la conflictualité dans les discussions publiques.

²⁴ Cf. L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, Gallimard, Paris, 1992 ; Cardon (D.), Heurtin (J.-P.), Lemieux (C.), « Parler en public », *Politix*, 31, 1995.

²⁵ Cf. J. Jasper, *The Art of Moral Protest: Culture, Biography, and Creativity on Social Movements*, Chicago University Press, Chicago, 1997.

étaient aussi présents, c'est surtout des expériences sensorielles directes qui étaient à l'origine des raisonnements politiques.

1. Le témoignage comme source de raisonnements moraux : l'exemple de Morsang-sur-Orge

L'institution fondamentale du BP morsainois est la réunion publique²⁶, où des discussions collectives se déroulent sur les projets à mettre en oeuvre pour la ville et les décisions publiques à arrêter. L'émergence de raisonnements politiques chez les citoyens doit donc se dérouler dans ce cadre. On l'a vu, les élus participants au BP tentent de conscientiser les citoyens et de lier leurs problèmes concrets à des questions politiques plus générales. Cependant, c'est bien plus quand des témoignages chocs sont formulés, des anecdotes évoquées, des histoires personnelles narrées, que le politique peut progressivement émerger, dans des tentatives de généralisation, d'imputation de responsabilité ou d'accusation découlant d'une indignation partagée devant une situation insupportable²⁷.

L'anecdote, comme le témoignage, sont des registres discursifs extrêmement modalisés, mais qui ont une portée dans la mesure où ils signifient « cela peut arriver à tout le monde. » Comme l'ont bien souligné Iris Young et Lynn Sanders, le recours aux témoignages, aux anecdotes et aux récits personnels assure deux fonctions essentielles.²⁸ D'un côté, ils permettent aux interlocuteurs, qui n'ont pas vécu la situation en question, de se la représenter et de mieux la comprendre. Face à l'impersonnalité de l'argumentation, le témoignage permet de créer une sympathie chez les interlocuteurs, de susciter chez eux des émotions qui vont nourrir leur jugement. Face aux faiblesses de l'imagination et à l'incapacité à se mettre véritablement à la place d'autrui, le récit personnel permet de visualiser une situation, de la rendre présente par le discours. Ainsi, comme le soulignent Loïc Blondiaux et Sandrine Lévêque, le témoin a pour effet « de détacher la cause défendue de l'intérêt personnel²⁹. » S'il s'ancre dans des faits personnels, le témoignage vise la communauté dans son ensemble. Par ailleurs, le fait qu'il soit possible d'exprimer des discours modalisés de ce type permet d'égaliser en partie les ressources communicationnelles. Alors que tous les interactants – compte tenu de leurs ressources culturelles, politiques et donc discursives – ne sont pas en mesure d'accéder immédiatement à un discours général voire politique, le recours au récit

²⁶ Le BP morsainois s'articule autour de deux espaces fondamentaux. Huit comités de quartier à l'échelle micro-locale disposent chacun d'une enveloppe de 60 000 euros à investir librement dans le cadre des compétences municipales. Des ateliers budgétaires thématiques, à l'échelle de la ville, sont des espaces de co-décision où élus et citoyens se retrouvent pour définir les orientations budgétaires de la ville sur les questions les plus importantes.

²⁷ Il faut préciser néanmoins que le témoignage ou l'anecdote ne sont pas les seuls registres discursifs employés dans les assemblées du BP morsainois. L'accent est mis ici sur ces modes discursifs pour faciliter la démonstration, mais d'autres types de séquences discursives ont également été repérées, telles l'interpellation, l'argumentation, la négociation, ou la polémique. Sur la pluralité des registres discursifs dans les dispositifs participatifs français, voir L. Blondiaux & S. Lévêque (1999) «La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris» in Catherine Neveu (Ed.) *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris : L'Harmattan; M.-H. Bacqué & Yves Sintomer (1999) «L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social», in Catherine Neveu (Ed.) *Espace public et engagement politique, op. cit.*

²⁸ Iris Marion Young, « Communication and the Other: Beyond Deliberative Democracy », in Seyla Benhabib (dir.), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton University Press, Princeton, 1996; Lynn M. Sanders, « Against Deliberation », *Political Theory*, vol. 25, n°3, juin 1997.

²⁹ L. Blondiaux et S. Lévêque, «La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris» in C. Neveu, dir., *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 56.

personnel et à l'anecdote permet d'élargir le cercle de la parole légitime. Les participants qui y ont recours sont ainsi en général des individus issus de catégories sociales relativement défavorisées et qui ont une expérience de l'expression publique limitée.

On peut évoquer le cas d'une réunion d'un comité de quartier morsainois, où un témoignage personnel dans un contexte de crise permit l'émergence d'une discussion politique entre citoyens participants. Ce comité de quartier se déroula dans un contexte particulier, au cœur des violences urbaines qui touchèrent les banlieues françaises en novembre 2005. A Morsang-sur-Orge la situation était restée relativement calme, avec seulement 8 voitures brûlées jusque là. L'atmosphère était lourde cependant. La municipalité avait décidé d'occuper les bâtiments publics nuit et jour (j'ai moi-même passé une nuit à la Maison de la Citoyenneté) afin qu'ils ne soient pas brûlés comme cela s'était récemment passé dans la ville voisine de Grigny. Le quartier où ce déroulait le comité de quartier ce soir là était réputé comme un des plus populaire de la ville, avec un taux de HLM assez important (près de 40% dans le quartier). Cette atmosphère tendue se ressentie immédiatement dans le comité de quartier.

Le CQ débuta en effet sur les chapeaux de roue, une femme – j'appris plus tard qu'elle était la président de la FCPE de l'Essonne – déboula dans la salle et dit devant tout le monde, manifestement émue et choquée: « Les flics sont en train d'arrêter tous ceux qu'ils voient, les jeunes, tout ... Romuald [un jeune du quartier connu de tous] a pris un coup de matraque. Il faut faire quelque chose, les flics sont en train de faire de la provoc'. » L' élu en charge de la réunion et la fonctionnaire municipale présente ce soir là sortit dans la précipitation. Ils revinrent quelques minutes plus tard, la situation s'étant manifestement calmée. Freddy expliqua la situation et proposa de discuter collectivement de la question des violences urbaines – qui n'était évidemment pas à l'agenda de la réunion – qui était à l'esprit de tout de le monde: « Notre quartier est relativement épargné jusqu'à présent, par rapport à ce qui se passe en France en ce moment. A l'image de Morsang qui est restée un peu en marge entre guillemets. De toutes façons, y a une responsabilité individuelle et collective et je vous donne mon avis, il faut surtout garder son calme face à cet enchaînement de violence. Il faut garder la tête froide. Il faut être vigilant et surtout dialoguer. Y a des feux qu'ont été évité par la discussion. »

Marcel, un habitant, l'interrompit : « Dialoguer avec qui ? »

Freddy : « Entre nous, entre les habitants. Y a des jeunes qui ont été interpellés, mais ce sont des jeunes de bonne famille, ça pourrait être vos enfants ou les miens. »

Annie, en fauteuil roulant, d'un ton agressif : « Mais vous trouvez ça normal qu'ils mettent 2h30 à arriver les flics, alors qu'une femme handicapée se fait agresser ? »

Jean-Louis : « Mais c'est vraiment chaud à Louise Michel [la cité principale du quartier] ? »

Freddy : « Par rapport à ce qui se passe au niveau national, non, mais après pour les habitants au quotidien c'est lourd. »

Annie, le coupant : « C'est de la racaille tout ça, c'est tout. Moi je te les coffrerai. Moi je suis comme M. Sarkozy, même si je ne l'aime pas. »

Jean-Louis : « Parce qu'on connaît les fautifs alors dans le quartier ? »

Maryse : « Oui, mais on ne fait rien. »

Freddy : « Moi ce qui me questionne c'est qu'il y ait énormément de jeunes mobilisés, il y a une contagion, et pour des jeunes qui ne sont pas tous irrattrapables. C'est pas qu'une poignée ... »

Annie : « Il y a l'abandon des parents, il faut dire. »

Corinne : « Je connais un ami CRS et il m'a dit que c'est pas que la racaille, c'est l'engrenage. »

Maryse : « C'est de trop en parler aussi, avec les médias, tout ça ... »

Jean-Louis : « Oui, y a un effet de contagion. »

Albert : « Si les parents ont un minimum d'autorité, un gamin de 14 ans n'a rien à faire dans la rue le soir comme ça. »

Antonio : « Il faudrait punir les parents aussi, c'est le premiers responsables. »

Maryse : « Moi ma fille de 9 ans elle a peur. »

Freddy : « La question c'est qu'est-ce qui pousse les jeunes à en venir à la violence comme ça ... ? »

Annie : « Une vengeance contre l'Etat. »

Jean-Louis : « C'est pas de passer l'âge de l'apprentissage de 16 à 14 ans qui va aider. »

Albert : « Oui, mais ils ont pas envie d'aller à l'école. »

Antonio : « Et ils foutent le bordel dans les classes au final. Le Bac c'est rien, le niveau est dramatique. L'Education Nationale est à côté de ses pompes. »

Albert : « Le problème ce sont les gens dans les ministères qui font les programmes. » [...]

Freddy : « Moi je trouve que depuis 20 ans la société française s'est ghéttoïsée. Une société peut pas fonctionner comme ça. »

Annie : « La plus grosse erreur de l'Etat français c'est d'avoir créé le RMI. Les jeunes touchent le RMI et foutent plus rien. »

La discussion se poursuivit quelques minutes, puis on revint à l'ordre du jour.

Cette séquence est extrêmement riche, dans la mesure où elle débute par un témoignage, chargé d'émotions, avant de conduire à un raisonnement politique plus général sur les origines des violences urbaines. Cette séquence peut ainsi nous permettre de mieux comprendre les conditions d'accès à un raisonnement politique chez des citoyens ordinaires. Une première condition pour qu'un témoignage suscite une réflexion politique, est qu'il raisonne, au moins en partie, avec l'expérience des interlocuteurs. Dans le cas précité, les participants connaissaient le jeune interpellé, largement apprécié de tous, et l'identification fut explicitement formulée par l'élu en charge de la réunion, qui précisa « ça pourrait être vos enfants ou les miens. » A partir de cette identification, qui permet au témoignage de « parler » aux participants, une amorce de généralisation devient possible. Le succès du témoignage à susciter une réflexion politique collective est ensuite en partie lié au cadrage en terme de justice – ou plutôt d'injustice –, l'arrestation opérée par la police étant décrite comme illégitime (« les flics sont en train de faire de la provoc' »). En interrogeant la légitimité d'une situation on soulève la question de l'universalité – ou de la possible universalisation – de la pratique observée.

Ainsi, à partir de ce témoignage idiosyncratique lié à une scène particulière, une discussion sur le rôle de la police dans les émeutes urbaines, voire sur l'origine de ce mouvement de révolte, pu s'engager. On peut dire que dans ce contexte exceptionnel de crise nationale – le 8 novembre marque quasiment le pic de la crise³⁰ – la politisation de la discussion était aisée, chacun donnant l'impression d'avoir envie de parler et de partager son analyse de la situation. Rapidement en effet, les participants tentèrent d'établir les causes de la crise et d'imputer des responsabilités, ce qui se traduisit par une politisation de la discussion. On évoqua ainsi la responsabilité des médias, des familles et de l'Etat. Des clivages politiques classiques furent mobilisés autour du clivage éducation/répression. Les participants firent référence à des acteurs institutionnels comme le Ministre de l'Intérieur de l'époque, « l'Education Nationale », « les gens dans les ministères » ou « l'Etat. » On peut ainsi noter la maîtrise de certains signes de spécialisation politique comme la connaissance de ces acteurs institutionnels. La conflictualisation demeura néanmoins limitée ; on cherchait d'abord à comprendre et analyser, plus qu'à juger et à critiquer. La seule participante à mettre de l'huile sur le feu, à citer des acteurs politiques et à véritablement entrer en polémique, fut Annie, qui évoqua, « M. Sarkozy », « une vengeance contre l'Etat », et « La plus grosse erreur de l'Etat français c'est d'avoir créé le RMI. » Mais ces interventions hautement politisées tombèrent, pour ainsi dire, à plat, les autres participants ne réagissant pas directement. Annie coupa

³⁰ On peut ainsi rappeler que la possibilité pour les préfets d'avoir recours au couvre-feu a été annoncé par le Premier Ministre de l'époque, M. de Villepin, le 7 novembre 2005 au soir. L'état d'urgence est entré en vigueur le 8 novembre 2005.

régulièrement le cours de la discussion, essayant de la recadrer de façon plus clivée – incarnant la posture répressive – mais échoua compte tenu de son absence de soutien dans l’assistance. Il est en effet extrêmement difficile de faire émerger et de structurer un clivage au cours d’une discussion politique sans soutien extérieur. Comme l’ont bien souligné Florence Haegel et Sophie Duchesne, il faut qu’un groupe, d’au moins deux personnes, se constitue pour qu’un clivage prenne forme et qu’une discussion politique se structure³¹.

Ici, au contraire, l’assemblée est demeurée largement unie. Compte tenu du contexte de crise et de la tension qui régnait, les participants cherchaient avant tout à créer de la solidarité et de l’unité, faisant ainsi face à la fragmentation de la société qui s’étalait sous leurs yeux depuis quelques jours. Tous les participants étaient implicitement d’accord pour condamner les actes de violence, mais également pour excuser en partie l’attitude des « jeunes » en cherchant des responsabilités institutionnelles ou structurelles. Le raisonnement politique des citoyens dans ce contexte cherchait ainsi à reconstruire de la solidarité, à refaire société, en interrogeant réflexivement les origines de divisions alors patentes. Plus que d’accuser, il s’agissait de trouver collectivement des solutions à un problème commun. Est-ce qu’une discussion si consensuelle, où au final peu de désaccord est exprimé est véritablement politique ? La politique n’existe-t-elle que dans le clivage, la mésentente ou dans la définition réciproque des intérêts individuels et collectifs ? Il semble que pour les acteurs présents à la réunion évoquée précédemment, il s’agissait bien d’une discussion politique, qui, cette fois-ci, apparaissait totalement acceptable dans l’espace public. Cette discussion politique n’était pas véritablement cadrée de manière agonistique, mais il semble que la simple discussion sur ce que nous voulons ou devrions faire constitue déjà en soi un acte politique³². La politique implique souvent de définir amis et ennemis, mais elle suppose aussi, en particulier entre amis, de définir collectivement ce qu’il faut faire.

Le témoignage personnel n’est ainsi jamais une fin en soi. Il doit ouvrir une discussion plus générale sur ce qu’il faut faire. Si les participants peuvent partir du témoignage personnel pour illustrer leurs doléances ou partager leurs souffrances, ils doivent néanmoins opérer un travail de généralisation à partir de celui-ci. S’il veut être accepté comme légitime le récit personnel suppose une démodalisation progressive de sa formulation. Il ne semble pas que le passage du je au nous soit inscrit dans le témoignage en tant que tel, et que « les scènes exposées sur le mode le plus personnel ont une force d’évidence ostensive qui vaut *en soi*. L’objecteur passe de l’usage du Je à celui du On, dans une transition du sens vécu au sens commun.³³ » Le passage du témoignage au sens commun, voire au sens civique, ne va jamais de soi, il est toujours problématique.

Si l’exemple cité précédemment permet l’émergence d’une véritable discussion politique, il n’en est pas toujours ainsi. Le témoignage n’est pas assuré de déboucher sur un raisonnement politique. Souvent, au contraire, le témoignage tombe à plat. Ne raisonnant pas avec l’expérience des autres participants, ces derniers ont du mal à se représenter la situation du locuteur. Le témoignage peut aussi être mal formulé, trop modalisé il apparaîtra larmoyant, ou au contraire trop impersonnel pour paraître sincère. Dans ce cas, la médiatisation par le langage empêche le partage du savoir individuel avec le groupe et limite la montée en généralité et la construction de raisonnements politiques. On peut évoquer le cas d’une participante morsainoise dont le témoignage, loin de susciter l’empathie et de nourrir l’imagination des participants, se traduit par de lourdes sanctions symboliques. Cette

³¹ S. Duchesne & F. Haegel, « La politisation des discussions », *op. cit.*

³² A ce sujet cf. N. Eliasoph, *Avoiding Politics*, *op. cit.*, p. 15-16 ; H. Pitkin, « Justice : On relating public and private », *Political Theory*, 9 (3), 1981, p. 327-352.

³³ D. Céfai & C. Lafaye, « Lieux et moment d’une mobilisation collective. Le cas d’une association de quartier. » in D. Céfai & D. Trom, dir., *Les formes de l’action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Editions de l’EHESS, Paris, 2001, p.215.

retraîtée se plaignit des troubles liés à la récente installation d'un arrêt de bus devant chez elle (nuisances sonores, rupture de l'intimité domestique, perte de valeur foncière de la propriété familiale, etc.) : « C'est vraiment empiéter sur ma liberté. Ma maison est surélevée, et quand je suis dans mon jardin il y a toujours 5 ou 6 personnes qui me voient, c'est horrible !³⁴ » Les réactions de la salle furent des plus hostiles. L'élue en charge des questions de citoyenneté, Francis, décida d'intervenir : « le problème avec les arrêts de bus, c'est qu'ils sont très bien à partir du moment où ils sont chez les autres. » Les réactions du public devinrent également très critiques. Les blagues fusèrent : « c'est toujours mieux chez les autres ! » ; « vous n'avez qu'à déménager ! » ; « C'est bon, on a compris, ça ne sert à rien ! », « il faut prendre sur soi ! » Ainsi, le témoignage ne débouche pas nécessairement sur une forme d'empathie collective et encore moins sur des raisonnements politiques sophistiqués. Une condition indispensable à la politisation de la discussion est que le témoignage soit formulé dans les formes grammaticales requises, et notamment qu'il n'apparaisse pas au service d'un intérêt purement personnel. Pour être généralisé et partagé, et afin qu'il raisonne avec l'expérience des autres participants ou nourrissent leur imagination, il faut qu'à minima le témoignage soit formulé comme un problème un tant soit peu collectif. Les sanctions attribuées à la participante morsainoise évoquée précédemment indiquent que c'est son esprit de clocher qui lui est reproché. Le témoignage, pour déboucher sur un raisonnement politique, doit donc être formulé selon certains cadres rhétoriques permettant sa mutualisation.

La montée en généralité peut ainsi s'opérer selon deux cadres rhétoriques principaux. Il peut prendre la forme d'un cadre probabiliste du type « ça m'est arrivé à moi – qui ait une pratique régulière de cet espace – cela peut donc arriver à n'importe qui. » Le témoignage a ainsi valeur d'exemplarité, comme dans le premier cas cité, où cette femme témoigna de l'injustice faites à certains jeunes, qui pouvaient être n'importe qui, comme le dit alors l'élue municipale « pourrait être mes enfants ou les vôtres. » Le récit personnel peut également se démodaliser par un recours à un cadrage en terme de droit et donc d'égalité. Il s'articule dès lors sur une comparaison entre différentes situations, permise par la mise en commun des connaissances individuelles, et prendra alors la forme d'un « dans les autres quartiers tout va bien, mais chez nous ... » ou d'un « il n'est pas normal que dans une société comme la nôtre, des situations comme celles-ci existent toujours. » On peut évoquer ici le témoignage relativement virulent d'un couple, dans un comité de quartier de Morsang-sur-Orge, qui s'indigna d'habiter dans une des dernières rues de la ville à ne pas bénéficier du tout-à-l'égout : « Nous on habite rue Diderot et la rue n'est pas goudronnée, on n'a pas de trottoirs, on a toujours pas de tout-à-l'égout, on a le bruit de l'autoroute, et y a des gens qui viennent là pour boire et tout. L'autre jour encore ... [...] je veux dire ... c'est pas normal quoi. Tous les autres habitants on droit à ça et nous on est laissé pour compte ...³⁵ » Cette intervention débuta ainsi par un témoignage personnel, avant de monter en généralité via un recours à un langage de la justice et une revendication d'égalité des droits. La revendication de généralité passa ainsi du « je veux » au « nous avons droit », sans quoi elle aurait certainement été déçue³⁶.

On voit ainsi les difficultés du passage du témoignage au raisonnement politique. Si cette transition est possible, et constitue ainsi un élargissement des registres d'expression publique légitimes, elle nécessite cependant une grande habilité pragmatique. Plus que les conditions sociales, procédurales ou politiques, dans lesquelles le témoignage est formulé, ce qui compte c'est qu'il soit énoncé de façon grammaticalement correcte et qu'une amorce de montée en généralité soit opérée. Les cadrage en terme d'injustice ou de droit, parce qu'ils font de l'anecdote un cas exemplaire, sont de ce point de vue particulièrement efficaces. On va voir

³⁴ Notes d'observation. Comité de quartier Langevin, Morsang-sur-Orge, 4.11.2005.

³⁵ Comité de quartier Wallon, Morsang-sur-Orge, 10.01.2006.

³⁶ Cf H. Pitkin, « Justice: On relating public and private », *op. cit.*

néanmoins que les raisonnements politiques émergent plus aisément des épreuves sensorielles vécues par les participants sévillans.

2. Séville : les épreuves sensorielles comme source de raisonnements politiques

Le BP sévillan repose sur l'articulation d'une multiplicité d'institutions, constituant un véritable cycle de politique publique, allant du repérage des problèmes collectifs, à l'élaboration de solution et de projets, leur évaluation technique et financière, leur entérinement puis leur contrôle une fois l'opération réalisée. Au sein de ce cycle, un moment semble particulièrement décisif dans la construction du jugement des citoyens engagés et dans la formulation de raisonnements politiques, celui des visites de terrain. Ces visites doivent permettre aux délégués du BP chargés d'évaluer les propositions, de se faire un jugement in situ sur celles-ci, en les voyant de leurs propres yeux, avant de les hiérarchiser. Ainsi, lors de la visite d'une école primaire dans le centre historique de la ville, un groupe des délégués fut accueilli par deux professeurs de l'école qui avaient proposé dans le cadre du BP l'installation du chauffage central dans l'école, qui n'en disposait pas jusque là. Ils insistèrent en particulier sur le froid dont souffrent les enfants en hiver : « L'hiver les enfants sont gelés, surtout à la cantine. Beaucoup gardent leurs gants toute la journée, d'autant qu'ils ne sont pas habillés très chaudement, la plupart sont issus de familles assez pauvres ... il y a beaucoup d'enfants d'immigrés ici, et on compte 22 nationalités différentes à l'école. » Visant ouvertement l'empathie des délégués présents, l'argumentation devint encore plus concrète lorsque nous pénétrâmes dans la cantine. Alors qu'en cette fin septembre la température moyenne à 19h est de 25 degrés à Séville, beaucoup furent surpris du froid qui régnait déjà dans la pièce à cette époque. Les témoignages issus du savoir d'usage des professeurs furent ainsi renforcés par l'expérience directe du problème à laquelle furent confrontés les citoyens présents³⁷. Il fut dès lors facile de justifier la proposition, qui fut acceptée par tous les participants et ainsi avalisée budgétairement. Dans ce cas, l'épreuve sensorielle ne déboucha pourtant pas sur un raisonnement politique. La surprise fut telle pour les participants qu'un consensus apparut immédiatement sur le caractère injustifié de la situation. Ainsi, parfois, les expériences sensorielles, parce que trop directes, peuvent couper court à discussion, la sensation s'imposant à tous, aucun mot n'était nécessaire pour décrire, justifier ou critiquer une telle situation.

La visite de terrain peut néanmoins être un moyen de découvrir des réalités inconnues auparavant. Les expériences sensorielles et les chocs moraux ressentis devant des situations sociales particulièrement difficiles sont des moyens extrêmement efficaces pour susciter des raisonnements politiques. On peut évoquer le cas d'une visite dans la Zone Sud – la plus pauvre de la ville – qui affecta particulièrement les participants et permit l'émergence d'un véritable raisonnement politique collectif :

Au début de la visite, Ima, fonctionnaire municipale en charge de la coordination du BP dans cette zone, avait expliqué que l'objectif d'aujourd'hui était « de voir les propositions de ses propres yeux. » Elle avait également précisé que la visite devait aider les délégués à classer les propositions entre « besoins vitaux » ; « améliorations structurelles » et « améliorations esthétiques. » Cette classification eut une influence importante sur le comportement des délégués, qui, tout au long de la visite classifièrent les différentes propositions qu'ils virent selon ces trois catégories. La visite servit ainsi à classer et hiérarchiser les préférences des délégués, selon l'utilité sociale des propositions. Cette visite avait ainsi clairement une fonction dans la formation du jugement des délégués, dans la mesure où elle permit de comparer les propositions, de les confronter, et de ne retenir que les plus nécessaires. En dépit du

³⁷ Visite en autobus, Casco Antiguo, Séville, 18.09.2006.

dossier distribué à tous les délégués recensant l'ensemble des propositions et les illustrant à l'aide de photos, les participants devaient voir les propositions directement, de leurs propres yeux, les photos ne suffisaient pas.

Après près de deux heures à aller d'un bout à l'autre de l'arrondissement, et à évaluer des propositions de passages piétons, de feux de signalisation, de ralentisseurs ou d'installation de bancs dans des quartiers plutôt aisés, le groupe se dirigea vers *El Esqueleto*, et son fameux quartier « Las 3000 viviendas », également connu sous le nom de « Las Vegas », et considéré comme le quartier le plus pauvre et plus dangereux de la ville, comportant une importante population d'origine Gitane. Les réactions des participants au spectacle qui s'offrit à leurs yeux furent des plus intéressantes.

Un des délégués était du quartier et encouragea les autres à descendre du bus, certains apparaissant clairement réticents à s'aventurer dans un quartier si insalubre. Il insista : « Allez, on y va ! Ils ne vont pas vous manger ! » L'impression visuelle offerte par le quartier était cependant assez rude: bâtiments délabrés et sales, de jeunes enfants courants et jouant seuls dans la rue pieds nus, d'autres conduisant à toute allure de vieilles motos, des bouteilles de bière jonchant le sol çà et là, des terrains vagues entourant les HLM, etc. Les participants à la visite commencèrent alors une discussion intéressante, nourrie par leurs réactions à cette scène manifestement étrangère à leur quotidien. Après avoir marché une centaine de mètres le groupe s'arrêta, et regarda tout autour, ces enfants laissés à eux-mêmes, ce groupe d'hommes au fond (certains délégués affirmèrent qu'il s'agissait de la réunion d'une secte), et l'atmosphère de pauvreté et de désolation qui régnait.

Une des délégués, Maria-Carmen dit alors : « C'est la première fois que je viens ici ! Je n'ai jamais vu quelque chose comme ça ! Je ne savais pas que ça existait ... »

Elisabeth, son amie, ajouta : « Des parents normaux ne laisseraient pas leurs enfants tous seuls comme ça dans la rue. »

Christina, la plus jeune participante et qui vivait dans le quartier, précisa alors : « Vous savez, les enfants ne vont pas à l'école dans ce quartier. Il n'y a pas d'autorité ici. »

Maria-Carmen : « Ca me fait vraiment mal ! Quelle honte ! [S'adressant à moi] Mais en même temps, qu'est-ce qu'on peut faire ? Donner des appartements à ces gens ... ? Ils n'en prennent même pas soin, ils font des feux à l'intérieur, ne nettoient jamais ... »

Elisabeth : « Il faut commencer avec les enfants ... »

Maria-Carmen, manifestement surprise et choquée : « C'est vraiment dur, vraiment difficile. Je me rends compte maintenant. Je n'étais jamais venu ici avant. Je veux dire, voir un enfant de six ans sur une moto ... »

De retour dans le bus, un débat s'engagea sur la sécurité dans le quartier. L'homme qui vivait dans le quartier affirma : « Il n'y a pas de sécurité pour tous à Séville. Certains en ont plus que d'autres ... et on aurait vraiment besoin de plus de sécurité ici. » Ima annonça au groupe qu'un commissariat allait être construit dans le quartier. Les participants continuèrent à parler du manque de sécurité dans le quartier, du besoin d'avoir une police plus présente et de l'incapacité des hommes politiques à faire quoi que ce soit à ce niveau. Ainsi, le spectacle de la pauvreté et les réactions émotionnelles qu'il suscita (honte, surprise, pitié, etc.) permit une généralisation rapide et l'émergence d'une discussion proprement politique. Cette discussion fut cadrée dans une perspective répressive plus que dans l'optique de dégager les causes structurelles d'une telle situation. Il semble ainsi que les chocs moraux et les

expériences sensibles, s'ils permettent la construction de raisonnements politiques ne débouchent pas nécessairement sur une plus grande empathie³⁸.

La découverte du territoire rendue possible par les visites de terrains permet aux participants d'acquérir des connaissances sur la réalité sociale de la ville. Ces connaissances sont liées à une expérience sensorielle (en particulier la vue dans ce cas) et émotionnelle (peur, surprise, dégoût, etc.). Les émotions peuvent être définies comme des rôles sociaux transitoires, prescrivant un ensemble de réponses attendues d'une personne dans une situation donnée³⁹. Dans l'exemple évoqué précédemment, la seule réponse émotionnelle appropriée était certainement l'indignation devant la pauvreté et des conditions de vie aussi précaires, en particulier quand celles-ci touchent des enfants. La définition des émotions offerte par Jasper, comme étant « générées par les interactions entre notre environnement et nos bizarreries, objectifs, intérêts, et sentiments biographiques⁴⁰ », mérite cependant d'être précisée. Bien que les émotions que nous ressentons dans certaines situations soient largement issues des attentes partagées concernant la réaction émotionnelle appropriée, ce qui est fait de ces émotions dépend également des individus concernés. Différents jugements et raisonnements peuvent en effet être construits à partir d'une expérience sensorielle partagée. Ainsi, un raisonnement politique a pu rapidement émerger de l'expérience sensorielle et de l'indignation vécue par le groupe sévillan évoqué précédemment. Une discussion collective s'engagea sur la question de l'insécurité, articulée autour du clivage éducation/répression. Des responsabilités furent imputées (les parents, l'Etat, la police, les hommes politiques, etc.) et des moyens de répondre à ces problèmes évoqués (moyens éducatifs vs. répressifs). Mais l'évocation du clivage s'est ici faite de façon euphémisée, sans conflictualisation poussée de la discussion. La condamnation des familles opérée par Maria-Carmen n'était pas partagée par tous les participants, les habitants du quartier ayant notamment une perspective plus empathique. Elle manqua des appuis nécessaires à la structuration d'un conflit politique. Tous les participants à ce groupe sont néanmoins tombés d'accord sur la nécessité de renforcer la présence policière et d'accroître les moyens répressif afin d'améliorer les conditions de vie dans le quartier.

Les expériences sensorielles, parce qu'elles suscitent des « chocs moraux », pourraient permettre l'émergence d'une forme d'indignation, voire l'expression d'un sentiment d'injustice, par la mise en discours de sensations vécues qui peuvent apparaître intolérables. L'épreuve sensorielle serait plus à même d'assurer l'émergence de ce sentiment d'injustice ou d'indignation que le témoignage. Alors que ce dernier, comme on l'a vu, doit être cadré et présenté de façon appropriée pour susciter l'indignation des autres participants et éventuellement déboucher sur un raisonnement politique, la médiation du langage n'est pas nécessaire dans le cas des épreuves sensorielles. C'est ainsi le risque d'infélicité du langage propre à toute situation discursive qui disparaît quand les émotions sont vécues directement. Le raisonnement politique peut ainsi émerger plus facilement, puisque les risques liés au travail de mutualisation disparaissent. Comme le soulignent Daniel Céfai et Claudette Lafaye : « le sentiment d'injustice prend forme dans des épreuves perceptives : loin d'être un simple raisonnement intellectuel, il s'incarne dans des contextes d'expérience mobilisant explicitement plusieurs registres sensoriels.⁴¹ »

Pourtant, alors que l'indignation et la généralisation avaient été quasi-automatiques dans l'exemple sévillan cité précédemment, elles ne débouchèrent pas sur l'expression d'un sentiment d'injustice parmi les membres du groupe. Le sentiment d'injustice n'émerge pas

³⁸ Notes d'observation. Visite de terrain, zone sud, Séville, 20.09.2006.

³⁹J. Jasper (1997) *The Art of Moral Protest*, op. cit.

⁴⁰ Ibid., p. 111.

⁴¹ D. Céfai & C. Lafaye, « Lieux et moment d'une mobilisation collective. Le cas d'une association de quartier. » in D. Céfai & D. Trom (Dir.) *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Editions de l'EHESS, Paris, 2001, p. 215.

automatiquement d'une épreuve perceptive, il requiert toujours une comparaison. Le vocabulaire de la justice et de l'égalité n'est utilisé que quand les situations particulières sont mises à distance pour être comparées. Comme le dit une participante sévillane: « C'est important de connaître les besoins des autres quartiers. Ca te réjouit de te rendre compte que ton quartier n'est pas si mal, ou au contraire ça te met en colère⁴². » A Séville aussi, c'est donc bien la comparaison qui est le mécanisme central permettant l'émergence d'un sentiment d'injustice⁴³. La comparaison est nourrie par l'expérience sensorielle, mais cette dernière ne saurait suffire si elle ne s'inscrit pas dans un cadre plus large d'évaluation. La comparaison – parce qu'elle raisonne avec l'expérience personnelle de chacun – apparaît ainsi comme un mécanisme essentiel dans l'émergence de raisonnements politiques chez des citoyens ordinaires. C'est en effet le caractère exemplaire – et par conséquent général et donc traitable politiquement ou du moins publiquement – du témoignage écouté ou de l'épreuve sensorielle vécue, qui est mis en jeu par la comparaison. Cette comparaison, si elle est imaginaire, dans la mesure où deux situations ne peuvent être juxtaposées, repose néanmoins sur un sens pratique, puisque les deux éléments ainsi jaugés ont été expérimentés ou pratiqués directement par le citoyen. L'émergence du raisonnement politique, qui suppose nécessairement une forme de généralisation, semble ainsi s'opérer sur le mode du décentrement, mais nourrie par l'expérience directe. C'est ainsi bien la faculté de représentation, décrite par Hannah Arendt, qui est à la source de l'émergence du raisonnement politique :

« La pensée politique est représentative. Je forme une opinion en considérant une question donnée à différents points de vue, en me rendant présentes à l'esprit les positions de ceux qui sont absents ; c'est à dire que je les représente. Ce processus de représentation n'adopte pas aveuglément les vues réelles de ceux qui se tiennent quelque part ailleurs d'où ils regardent le monde dans une perspective différente ; il ne s'agit pas de sympathie comme si j'essayais d'être ou de sentir comme quelqu'un d'autre, ni de faire le compte des voix d'une majorité et de m'y joindre, mais d'être et de penser dans ma propre identité où je ne suis pas réellement. [...] C'est cette aptitude à une « mentalité élargie » qui rend les hommes capables de juger.⁴⁴ »

Tout l'intérêt des visites du BP sévillan, et par là même de toute épreuve perceptive, c'est qu'elles permettent de dépasser les limites de l'imagination individuelle pour accéder à un jugement politique informé. Ces épreuves ne visent pas à assurer la confrontation d'une diversité de points de vue, mais à rencontrer ce qu'Arendt aurait appelé la pluralité humaine. Celle-ci va ainsi permettre un décentrement par rapport à sa propre perspective, qui permettra dans certaines conditions l'émergence d'un jugement politique. La faculté de représentation semble ainsi plus aisément nourrie par l'expérience sensorielle directe que par le simple témoignage, qui apparaît toujours plus distant, personnel et idiosyncratique, la sincérité des locuteurs pouvant toujours être mise en cause quand, au contraire, une épreuve sensorielle ne ment pas. Face aux limites de l'imagination – auxquelles est aussi confronté le témoignage – il semble que l'expérience sensible permette de former un jugement plus éclairé. De ce point de vue, le BP Sévillan semble permettre la formation d'un jugement complexe chez les participants, qui peuvent développer des raisonnements politiques sophistiqués à partir des cas concrets qu'ils ont à évaluer. Les visites de terrain ne constituent en effet qu'un aspect de la formation du jugement des participants. Ces visites servent offrir un contact direct avec les propositions afin de nourrir le jugement des participants avec des sensations (vue,

⁴² Entretien avec Carmen C., Sevilla, 20.06.2005.

⁴³ Cf. W. Gamson, B. Fireman, S. Rytina, *Encounters with unjust authority*, Homewood, Ill., [Dorsey Press](#), 1982.

⁴⁴ Hannah Arendt, « Vérité et politique », in *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972 (trad. fr.), pp. 307-308

odeurs, bruits, etc.), des émotions (dégoût, peur, joie, surprise, etc.) et parfois des témoignage personnels (quand les citoyens à l'origine des propositions sont présents pour expliquer leurs propositions aux délégués). Les visites de terrain apparaissent ainsi comme une phase d'information pour les délégués. Cette phase d'information est ensuite complétée par des réunions publiques au cours desquelles les évaluations des uns et des autres sont confrontées par la discussion et l'argumentation. C'est la phase délibérative, au cours de laquelle les participants essaient de se convaincre mutuellement pour parvenir à un accord concernant le classement final des propositions (qui déterminera celles qui seront financées en priorité). Dans le cadre du BP Sévillan, les citoyens ont ainsi l'occasion de former leur jugement à la fois par les sensations et l'argumentation.

Conclusion

Il semble ainsi que les épreuves sensorielles permettent une politisation plus aisée que le simple recours au témoignage. Souvent le témoignage ne résonne pas pour les autres individus, qui ont du mal à se représenter la situation de l'autre. Le témoignage peut aussi être mal formulé, trop modalisé il apparaîtra larmoyant, ou au contraire trop impersonnel pour apparaître sincère. Dans ce cas, la médiatisation par le langage empêche le partage du savoir individuel et limite par conséquent la montée en généralité et la construction de raisonnements politiques. Les épreuves sensorielles ne sont pas pour autant synonyme de politisation immédiate. Mais, issue d'un choc moral frontal, ces expériences rendent la politisation plus aisée, plus facilement partagée par tous les participants.

Une question que l'on peut par conséquent soulever, est de savoir s'il faut promouvoir ou susciter des chocs moraux afin de permettre aux citoyens ordinaires de raisonner politiquement de façon plus fréquente – si tant est que l'on considère que c'est un bien ? Faut-il développer la capacité d'accès à des épreuves sensorielles pour les citoyens ? Il nous semble que tout l'intérêt des dispositifs participatifs – ou du moins de certains d'entre eux – réside dans la mise en présence d'individus et de réalités sociales diverses et inconnus, des cas limites qui sortent les participants de leur expérience ordinaire. Bien sur, la confrontation à l'altérité, à l'origine de ces chocs moraux, ne va pas de soi, du fait de la « balkanisation » croissante de nos sociétés et de la compartementalisation accrue des groupes sociaux d'un point de vue territorial ; mais la démocratie participative peut l'encourager, et ce faisant, favoriser l'existence d'expériences sensorielles à même de faire émerger et de nourrir le jugement politique⁴⁵. Il semble donc que certains dispositifs institutionnels ont la capacité de compenser l'inégal accès à la compétence politique, en offrant des espaces de politisation à partir d'épreuves sensorielles et de témoignages ordinaires.

⁴⁵ Pour des conclusions similaires, reposant essentiellement sur un argument théorique, voir Seyla Benhabib, « Judgment and the Moral Foundations of Politics in Hannah Arendt's Thought » in R. Beiner et J. Nedelsky (dir.), *Judgment, Imagination and Politics, Themes from Kant to Arendt*, Rowan & Littlefield Publishers, New York, 2001.

Bibliographie

G. Allegretti & C. Herzberg (2005) « Participatory Budgets in Europe: between efficiency and growing local democracy », Transnational Institute and the Centre for Democratic Policy-Making, TNI Briefing Series, No. 2004/5.

H. Arendt (1972) « Vérité et politique », in *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, (trad. fr.)

M.-H. Bacqué & Y. Sintomer (1999) « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social », in Neveu, dir., *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan

J. Benedicto (2003) « Démocratie, citoyenneté et culture politique: la transition démocratique en Espagne », in D. Céfai (dir.) *Cultures Politiques*, PUF, Paris.

S. Benhabib (2001) « Judgment and the Moral Foundations of Politics in Hannah Arendt's Thought » in R. Beiner et J. Nedelsky (dir.), *Judgment, Imagination and Politics, Themes from Kant to Arendt*, Rowan & Littlefield Publishers, New York.

L. Blondiaux (1996) « Mort et résurrection de l'électeur rationnel », *Revue française de science politique*, 4 (5), p. 753-791

L. Blondiaux & S. Lévêque (1999) « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris » in C. Neveu, dir., *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan

L. Blondiaux & L. Michel (2007) « L'expertise en débat : jeux d'acteurs et conflits de savoirs autour d'un débat public local dans le lot », in F. Cantelli, S. Jacob, G. Genard & V. de Visscher, dir., *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, p. 181-201

L. Boltanski & L. Thévenot (1991) *De la justification*, Gallimard, Paris

P. Bourdieu (1979) *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit

M. Callon, P. Lascoumes, & Y. Barthe (1999) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

F. Cantelli, S. Jacob, G. Genard & V. de Visscher, dir., *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan

D. Cardon, J.P. Heurtin, C. Lemieux (1995) « Parler en public », *Politix*, 31.

D. Céfai & C. Lafaye (2001) « Lieux et moment d'une mobilisation collective. Le cas d'une association de quartier. » in D. Céfai & D. Trom, dir., *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Editions de l'EHESS, Paris

P. Conover & J. Feldman (1989) « Candidate Perception in an ambiguous world: campaigns, cues, and inference processes », *American Journal of Political Science*, 33, p. 912-940

Conover, Feldman & Miller (1991) « Where is the Schema ? Critiques », *American Political Science Review*, 85 (4), 1991.

P. Conover, D. Searing, & I. Crewe (2002) « The Deliberative Potential of Political Discussion », *British Journal of Political Science*, 32, p. 21-62

P. Converse (1964) « The Nature of Belief Systems in Mass Publics », in D. Apter, dir., *Ideology and Discontent*, New York, Free Press,

P. Converse (1970) « Attitudes and Non-attitudes: Continuation of a Dialogue », in E. R. Tufté, dir., *The Quantitative Analysis of Social Problems*, Reading, Mass: Addison-Wesley

S. Duchesne & F. Haegel (2004) « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation ». *Revue française de science politique*, 54 (6), p. 877-904

S. Duchesne & F. Haegel (2007) « Avoiding or Accepting conflict in public talk », *British Journal of Political Science*, 37 (1), p. 1-22.

- L. Edles (1995) «Rethinking the democratic transition: A culturalist critique and the Spanish case», *Theory and Society*, 24
- N. Eliasoph (1998) *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in their Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press.
- W. Gamson, Fireman, Rytina (1982) *Encounters with unjust authority*, Homewood, Ill., Dorsey Press
- W. Gamson (1992) *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press
- D. Gaxie (1978) *Le cens caché*, Paris, Seuil
- J. Jasper (1997) *The Art of Moral Protest: Culture, Biography, and Creativity on Social Movements*, Chicago University Press, Chicago
- G. Le Naour (2007) « Devenir experts : des toxicomanes partenaires de l'action publique auprès des usagers de drogue à Marseille », in Cantelli, Jacob, Genard & de Visscher, Dir., *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, p. 61-78.
- B. Manin, (1985)« Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le débat*, p. 72-93.
- C. Neveu (2003) *Citoyenneté et espace public : habitants, jeunes et citoyens dans une ville du nord*, Villeneuve-d'Ascq, [Presses universitaires du Septentrion](#).
- Ottatti & Wyer (1990) « The cognitive mediators of political choice : toward a comprehensive model of political information processing », in J. Ferejohn & J. Kuklinski, dir., *Information and Democratic Processes*, Urbana, University of Illinois Press, p. 186-216
- H. Pitkin (1981) « Justice : On relating public and private », *Political Theory*, 9 (3), p. 327-352.
- P. Sniderman, R. Brody & J. Tetlock (1991) *Reasoning and Choice. Explorations in Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press
- M. Sadoun (2006) « Faut-il être compétent ? », *Pouvoirs*, 120, p. 57-69.
- L. Sanders (1997) « Against Deliberation », *Political Theory*, 25 (3)
- J.Talpin (2006) « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de la participation au sein de dispositifs participatifs. » *Politix*, 19 (75), p. 13-31.
- J. Talpin (2007) « Who governs in participatory democracy institutions? The limited impact in municipal participatory budgets » in P. Dewitt, P.-B. Pilet, H. Reynaert et K. Steyvers, dir., *Towards DIY-Politics. Participatory and Direct Democracy at the Local Level in Europe*, Bruges, Vanden Broele
- K. Walsh (2004) *Talking about Politics, Informal Groups and Social Identity in American Life*, Chicago, Chicago University Press.
- I.M. Young (1996) « Communication and the Other: Beyond Deliberative Democracy », in S. Benhabib, dir., *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton University Press, Princeton.